

FORFAIT NEO PRO 24/24

L'illimité 24H/24, 7j/7 tous opérateurs

**APPELS ILLIMITE 24h/24
vers tous les mobiles et fixes de France ⁽¹⁾**

149€ HT/mois*

* Engagement 24 mois.

- + appels illimités 24h/24 vers tous les mobiles et fixes d'Europe, Etats-Unis, Canada et DOM ⁽²⁾
- + e-mails et Internet illimités 24h/24 et 7j/7 ⁽³⁾
- + Programme Préférence Pro

Souscrivez à un second Forfait Neo Pro 24/24 en ligne et bénéficiez du tarif avantageux de **119€ HT/ligne/mois⁽⁴⁾**

Neo Pro 24/24 est également disponible à 99€HT/ligne/mois pour une 3ème ou 4ème ligne. Souscription uniquement disponible en Magasin Club Bouygues Telecom et pour un N° de SIREN de plus de 6 mois.

CONDITIONS DE L'OFFRE

Offre réservée aux professionnels dotés d'un N° SIREN dans la limite de 4 Forfaits Neo Pro 24/24.

(1) Appels métropolitains illimités entre 2 individus (hors N° courts, spéciaux, DATA et appels émis à partir d'un 6ème téléphone – ou vers plus de 249 correspondants différents. Sont interdits la cession des appels, les appels depuis et vers les plateformes téléphoniques, les boîtiers radio. Sont également interdits : les appels depuis les centres d'appels, les appels via des dispositifs de type callback (mise en relation et/ou fonction de rappel), les usages de type télémarketing. À défaut, le contrat pourra être suspendu puis résilié et ces appels facturés au prix de la communication hors forfait.

(2) Appels depuis la France métropolitaine (hors N° courts, autres numéros internationaux et DATA).

(3) Services accessibles en France métropolitaine. E-mails entre 2 individus et à usage privé. Peer to peer, VOIP, newsgroup et usage modem interdits. Au-delà de 500 Mo, réduction du débit. Internet avec téléphone WAP/Blackberry hors sites payants. E-mails avec mobile et messagerie compatibles. Liste et paramétrage sur www.bouyguestelecom.fr. TV facturée hors forfait à la seconde dès la première seconde: 0,13€HT/min. Hors coût d'accès au portail TV et de changement de chaîne.

(4) Pour bénéficier des remises, les lignes Neo Pro 24/24 doivent appartenir au même compte client. Application de la remise à compter du 1er cycle de facturation complet (hors prorata). En cours de contrat, l'actualisation de la remise intervient à compter du cycle de facturation suivant la souscription ou la résiliation d'une ligne Neo Pro 24/24 ou le changement d'offre.

Voir conditions et liste des pays dans le document « Les Tarifs Pro » disponible en magasin.

Exclu web 1 mois de forfait offert : offre valable pour toute 1ère souscription en ligne à un forfait Bouygues Telecom, à valoir sur la 2e facture maximum. Offre valable jusqu'au 24/05/09